

lement passées en revue les alternatives et les perspectives à moyen et à long terme en matière de lutte insecticide.

## Relation à l'utilisateur : un numéro d'appel « indigo » en libre-service.

### Procédure et bilan synthétique.

**J.-L. Gely**

Direction communication & relations extérieures, EID Méditerranée, 165, avenue Paul-Rimbaud, 34184 Montpellier cedex 04. E-mail : jlgely@eid-med.org

L'exigence de qualité parcourt tous les segments de la population. À ce titre, un service public ne peut s'abstraire d'une relation à l'utilisateur qui vise la connaissance de ses activités, favorise un accès optimal à ses prestations et recherche la meilleure satisfaction.

À côté et en plus d'outils d'analyse (sondages, enquêtes ou études sociologiques, etc.), répondre concrètement aux demandes du public, qu'elles relèvent d'une nuisance effective ou d'une simple perception, est une nécessité autant qu'une utilité.

À cette fin, un numéro téléphonique « indigo » a été ouvert par l'EID Méditerranée, dont la promotion est assurée par des articles (communiqués) dans la presse quotidienne et périodique régionale, dans les journaux institutionnels et via les supports informatifs de l'organisme.

Bien que quantitativement limitée (ce qui est en soi une indication sur le niveau relatif de gêne), la sollicitation de ce dispositif remplit 5 objectifs :

- identification de nuisances ponctuelles ou résiduelles permettant une résolution effective;
- information sur les variétés de nuisibles et démythification;
- éducation comportementale (problématique urbaine);
- communication sur les objectifs et missions de l'EID;
- renforcement de l'image de service public.

## Mise en place d'un observatoire de la nuisance due aux moustiques sur les territoires démostrés de la région Rhône-Alpes.

**R. Foussadier**

E.I.D. Ain-Isère-Rhône-Savoie, BP2, 73310 Chindrieux. E-mail : eid.airs@wanadoo.fr

La région Rhône-Alpes est un territoire riche en zones humides. Ces zones, de par leur fonctionnement écologique, jouent un rôle patrimonial ou économique important, mais sont aussi génératrices des certaines nuisances telles que les moustiques. L'importance de la nuisance pouvant aller jusqu'à freiner le développement de certaines activités économiques comme le tourisme ou l'agriculture, les Conseils généraux mirent en place en 1965 un organisme de lutte. L'éradication des moustiques étant impossible, l'Entente interdépartementale pour la démoustication a, dans un premier temps, tenté de réduire la nuisance puis de la stabiliser à un niveau suffisamment faible pour qu'elle soit acceptable par l'ensemble des acteurs locaux. Si la nuisance ressentie sur l'ensemble des territoires est actuellement globalement faible, voire nulle, il apparaît cependant que, dans certaines localités, une nouvelle gêne semble émerger, sans que les suivis entomologiques puissent apporter de réelles explications. Afin de mieux comprendre ce phénomène et de pouvoir répondre aux attentes de la population, l'EID Rhône-Alpes a réalisé durant les années 2004 et 2005 une enquête auprès d'un panel de population provenant des différents territoires démostrés. L'objectif est de mieux appréhender la perception, par les populations locales, des problèmes de moustiques, de

démoustication et leurs attentes afin d'adapter, non seulement nos moyens de communication, mais éventuellement aussi nos moyens opérationnels. Le résultat de ces deux années d'enquête a conduit à la mise en place d'un observatoire de la nuisance due aux moustiques.

## La participation communautaire et démoustication en Martinique : implication grandissante des municipalités et établissements scolaires.

**D. d'Abadie de Lurbe, R. Pelagie, C. Desportes & A. Yebakima**

Centre de démoustication, boulevard Pasteur, 97200 Fort-de-France, Martinique. E-mail : demoustication@cg972.fr

En Martinique, comme certainement dans d'autres pays, les établissements scolaires et les municipalités sont des relais essentiels pour parvenir à une participation communautaire dans la lutte contre les moustiques.

Parce qu'elle constitue le premier référent des administrés pour les problèmes du quotidien, la mairie est un relais indispensable. Ainsi, 71 agents municipaux de 19 communes ont suivi une formation d'une semaine sur les différents aspects de la démoustication. Cette formation est une base nécessaire pour mener à bien des actions comme l'opération Toussaint (1 commune en 1998, 29 communes en 2006) ou les visites domiciliaires renforcées (travail de proximité associant agents de la démoustication et agents municipaux). D'abord participantes, les municipalités sont devenues forces de proposition en initiant des projets innovants comme l'organisation dans les écoles primaires, de pièces de théâtre, de spectacles chantés, ou encore des concours d'affiches sur le thème de la lutte contre les moustiques. Elles ont ainsi compris l'importance de la sensibilisation des plus jeunes.

En cela, l'école constitue un relais prometteur dans l'information et la prévention. Les demandes d'animations sur les moustiques se font de plus en plus nombreuses à tous les niveaux scolaires.

Le service de démoustication intervient régulièrement dans des « Journées santé-citoyenneté » ou « Journées hygiène-prévention » organisées au niveau des collèges.

Les lycéens et étudiants trouvent aussi un attrait au sujet, au travers notamment des TPE (travaux personnels encadrés) qu'ils réalisent sur la prévention ou la résistance des moustiques aux insecticides, ou l'organisation d'actions professionnelles (par exemple les BTS « assistant de direction » ou « économie sociale »).

Toutes ces initiatives sont activement soutenues par le service de démoustication.

## Évaluation de nouveaux insecticides et de nouvelles stratégies pour la lutte contre les moustiques vecteurs d'arboviroses.

**V. Corbel (1), F. Darriet (1), S. Marcombe (1), M. Etienne (2), M.M. YP-Tcha (2) & A. Yebakima (2)**

(1) Laboratoire LIN-IRD, Boulevard de la Lironde, 34000 Montpellier. E-mail : corbel@mpl.ird.fr

(2) Centre de démoustication, BP 679, 97200 Fort-de-France, Martinique. E-mail : yebakima@cg972.fr

Depuis quelques années, on assiste à la résurgence/émergence dramatique de maladies à transmission vectorielle en France (dengue dans les DFA, chikungunya dans l'océan Indien, etc.). Pour faire face à ces maladies, il n'y a actuellement

ni médicament spécifique, ni vaccin et le seul moyen demeure le recours à la lutte contre le moustique vecteur. Malheureusement, la lutte antivectorielle se heurte à de nombreuses limitations d'ordre financier (personnel, matériel, etc.), législatif (réglementation européenne Biocide 98) et opérationnel (efficacité, etc.). Parmi ces dernières, on peut citer la résistance d'*Aedes aegypti* aux insecticides conventionnels, la faible rémanence des larvicides qui nécessite des traitements fréquents (ex. Bti) et le manque de composés alternatifs efficaces et moins toxiques pour l'homme et son environnement.

Le présent projet associant l'IRD (UR16) et le Conseil général de la Martinique (Centre de démoustication) propose d'évaluer l'efficacité de nouveaux larvicides (spinosad & pyriproxyfen) et adulticides (naled & pyrethrum) sur des populations sauvages d'*Aedes aegypti* résistantes aux pyréthrinoides et aux organophosphorés. Dans un deuxième temps, il sera question d'évaluer les performances de combinaisons d'insecticides (adulticide + larvicide) en pulvérisations spatiales UBV selon les protocoles standards OMS. Les produits larvicides et adulticides testés ont été notifiés dans le cadre de la directive européenne Biocide (catégorie PT18) et présentent l'avantage de pouvoir être rapidement utilisés en cas de succès. Ce projet qui s'inscrit dans une suite logique de l'expertise collégiale sur l'optimisation de la lutte contre la dengue dans les DFA (IRD 2004), permettra aux équipes de démoustication de disposer d'outils et de stratégies supplémentaires pour lutter contre les moustiques vecteurs d'arboviroses en milieu urbain.

## Communications

### L'expertise collégiale « Optimisation de la lutte contre la dengue dans les départements français d'Amérique », IRD 2003 : où en sommes-nous en 2007 ?

A. Yébakima

Centre de démoustication, Conseil Général de la Martinique.  
Président du Collège des experts de l'Expertise dengue

À l'occasion de l'assemblée générale de l'agence nationale pour la démoustication et la gestion des espaces naturels démoustiqués (ADEGE) tenue à Fort-de-France en mars 2000, le Conseil général de la Martinique a initié une expertise collégiale sur la dengue. Très rapidement, ce travail s'est inscrit dans une dynamique régionale et a bénéficié du financement des trois conseils généraux ainsi que de la Direction générale de la santé. La mise en œuvre de ce travail a été confiée à l'IRD qui a largement tenu compte des préoccupations des acteurs de terrain. Un groupe pluridisciplinaire a été constitué. Après deux années (rencontres sur le terrain, recherches bibliographiques, rédaction...), le travail a été restitué aux différents commanditaires dans chaque département et au Ministère : une synthèse grand public, un condensé (sur un CD-Rom) des contributions des experts et une version de vulgarisation en quatre pages.

Les experts ont surtout insisté sur 21 recommandations opérationnelles, couvrant tous les champs de la dengue : l'entomologie, la participation communautaire, la clinique, l'épidémiologie, l'apport des nouvelles technologies, la coopération régionale...

Trois ans après la restitution de ce remarquable outil de travail, on peut et on doit tout naturellement se poser la question du suivi des recommandations. Est-il possible d'en envisager une évaluation ?

### Bilan de la lutte contre *Aedes albopictus* dans les sites d'importation de pneus en France métropolitaine de 1999 à 2003 (Convention ADEGE DGS).

J. Guilloteau (1), S. Chouin (1) & F. Schaffner (2)

(1) EID/Atlantique

(2) EID/Méditerranée

Suite à une première convention entre l'ADEGE et la Direction générale de la santé pilotée par l'EID méditerranée, un comité de pilotage a pu mettre en place un suivi de la recherche d'*Aedes albopictus* sur le territoire métropolitain. Ces recherches se sont d'abord tournées vers la frontière italienne, mais c'est dans le grand-Ouest que les premiers spécimens ont été découverts. La colonisation de deux sites d'importation de pneus s'est avérée effective en 1999 et des opérations de lutte ont été entreprises dès 2000. Le bilan de ces opérations de prospection et de lutte est présenté ainsi que le suivi encore en cours actuellement.

Une éradication temporaire a pu être constatée mais l'importation de pneus dans des conteneurs parfois infestés se poursuit.

Les espèces importées ne se limitent pas à *Aedes albopictus* : d'autres spécimens ont été collectés lors de ces opérations.

### Virus du Nil occidental : évaluation des attitudes des comportements et des connaissances populaires.

R. Corriveau (avec la collaboration de J. Grondin)

Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boulevard des Forges, Case postale 500, Trois-Rivières, Québec, Canada, G9A 5H7. Courriel : raymond.corriveau@uqtr.ca

En 2003 l'Institut national de santé publique du Québec publiait une enquête sur le virus du Nil occidental (VNO) évaluant les attitudes, les comportements et les connaissances populaires sur ce qui était, en Amérique du Nord, une nouvelle maladie. Seul ce type d'étude permet de vérifier l'adéquation entre l'idéal communicationnel et la réalité observée sur le terrain, elle seule permet l'établissement d'objectifs de communications.

N'ayant pas le contrôle des variables à évaluer et possédant encore moins de justificatifs pour la sélection des variables, une enquête naturaliste, soutenue par des méthodes qualitatives, fut effectuée. Un examen de la couverture médiatique depuis son apparition, de même que plusieurs groupes de discussions (plus de vingt) furent tenus.

Les résultats de l'enquête offrent des indications pertinentes dans le volet communication en intervention sanitaire, aussi bien que dans les autres aspects découlant des conséquences de la présence du VNO sur le territoire québécois. Les résultats se classent dans les six grandes catégories suivantes : connaissances et transmission, connaissances et problème de santé, comportements et protection personnelle, communication et problèmes sémantiques, comportements et contrôle vectoriel, campagnes antérieures d'information.

Plusieurs enseignements découlent d'une telle recherche ; parmi les plus généralisables, retenons l'enseignement qui doit être tiré des expériences antérieures ayant peu réussi.

Pour comprendre et tirer profit du travail accompli, il faut se référer au principe de la communication généralisée, principe qui veut que toutes les décisions soient porteuses de sens, donc inscrites *de facto* dans l'univers de la communication. En conséquence, il faut intégrer très tôt le communicateur dans le processus décisionnel, évitant de le considérer comme